

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTE CHAUVENT-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation du Comité Syndical : 28/08/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND, Patricia PICARD (en visio) représente Chloé DELEUZE-DALZON, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL, Carine VIDAL (en visio)

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD, Christine MALFOY (donne pouvoir à Laurent UGHETTO), Cécile DUCHAMP.

N° 26

**MISE A DISPOSITION DE L'EXPOSITION « CONSTRUIRE CHAUVENT 2 »
AUPRES DE DIVERSES COMMUNES**

Rapporteur : Isabelle Massebeuf

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le rapport de Madame la Présidente

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les termes de la convention de prêt de l'exposition « construire Chauvet 2 » auprès de diverses communes de Drôme et d'Ardèche dont :

- ville de Montélimar du 25 novembre au 7 décembre 2025
- ville de Lamastre du 2 février au 2 avril 2026
- ville de Tournon du 3 avril au 31 mai 2026

AUTORISE la Présidente à signer les conventions correspondantes conformément au modèle joint en annexe ainsi que d'éventuelles autres conventions à venir concernant d'autres entités intéressées par ce prêt dans les mêmes conditions.

Délibération n° 26 adoptée à l'unanimité

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc



Reçu à la
Préfecture de l'Ardèche

16 SEP. 2025

La Présidente du Syndicat Mixte,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Isabelle MASSEBEUF".

Isabelle MASSEBEUF

